

II – LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

1 – Les spécificités du patrimoine architectural angoumois

Les analyses du bâti réalisées en 2005 ont révélé que 3 652 constructions sur plus de 6 000 édifices enquêtés présentaient un intérêt patrimonial. C'est sur ces constructions qu'ont portées les analyses architecturales du patrimoine pour l'élaboration de la Z.P.P.A.U.P..

a) La nature du bâti patrimonial repéré

La « Nature » définit le bâtiment non par sa fonction actuelle, mais par sa fonction d'origine, et explique pour quel programme il a été à conçu au départ, dans sa structure et sa distribution.

Habitat : 3 377 bâtiments d'intérêt patrimonial (soit 92%) ont, de par leur structure originelle, fonction d'accueillir de l'habitat, que ce soit en hôtels particuliers (logis principaux et secondaires), maisons de ville ou immeubles collectifs, maisons individuelles ;

Communs : 72 bâtiments (soit 2%) sont conçus d'origine comme des communs ou dépendances de l'habitat ;

Equipement : il s'agit des églises, écoles, lycées, et autres bâtiments culturels, culturels, sociaux, administratifs, sportifs, etc... 96 bâtiments (soit 2%) sont conçus d'origine pour accueillir un équipement public ou privé ;

Commerce : 8 bâtiments ont été réalisés pour cette destination ;

Dépendance artisanale : 29 bâtiments sont conçus d'origine comme des locaux d'atelier, d'industrie ou d'artisanat ;

Annexes : 80 bâtiments ;

Dépendance de jardin : 30 bâtiments sont conçus d'origine comme des annexes ou dépendances de jardin (remise à outils, pavillon d'agrément, fabrique de jardin...).

Localisation

La carte ci-contre révèle, d'une part, le fond (de couleur beige) des bâtiments conçus pour de l'habitat principalement. C'est le cas de la plupart des immeubles du Plateau, des faubourgs et des lotissements. L'habitat y apparaît majeur.

Les équipements ont surtout une place importante et historique dans le centre.

Le secteur du Champ de Mars et les périphéries Nord comprennent seuls des bâtiments exclusivement construits pour assumer des fonctions commerciales. L'industriel et l'artisanal exclusifs sont dispersés dans les quartiers bas.

Cette nature des constructions patrimoniales se reflète également dans une partition selon l'importance urbaine, à travers leur monumentalité (grand ou petits) ou leur « banalité » (la demeure).



Les monuments , grands et petits, ponctuent la ville



1) Le patrimoine monumental

Angoulême compte de nombreux monuments et édifices qui appartiennent au paysage familier de la ville et se détachent en silhouette sur le ciel. Ils expriment les pouvoirs religieux, civil et militaire, du Moyen Age à nos jours. Ils témoignent d'une histoire longue et brillante. A cause de la richesse de son patrimoine, Angoulême a été classée "Ville d'Art et d'Histoire" en 1987, puis, avec un certain nombre de communes environnantes, "Ville et Pays d'Art et d'Histoire".

Les édifices civils

L'Hôtel de Ville

Il a été construit par l'architecte Paul Abadie fils de 1858 à 1869, dans un style éclectique néo-médiéval, à l'emplacement de l'ancien Château comtal. Son projet incorpore des restes médiévaux du château, le donjon polygonal de la fin du XIII^e siècle dit Tour de Lusignan et la tour ronde de la fin du XV^e siècle dit Tour de Valois, où serait née Marguerite de Valois.

Le Palais de Justice néoclassique construit en 1825 par l'architecte Paul Abadie père ;

Hôtel-Dieu construit par l'architecte Paul Abadie père (1825-1828) ;

La Préfecture, construite par l'architecte Paul Abadie père (1828-1834) dans le lotissement néoclassique du Parc du Château ;

Le Lycée Guez de Balzac, construit par l'architecte Paul Abadie père (1846) ;

Les Halles construites à l'emplacement de l'ancien Châtelet, par l'architecte de la Ville Edouard Varin (ou Warin) en 1886 selon le principe de la construction en pan de fer pratiqué par Baltard pour les halles de Paris. Elles comportent un soubassement en pierre comprenant un étage de caves et un aménagement de soutènements sur le boulevard Pasteur pour accueillir le marché forain, nommé *La Corbeille* ;

Le Théâtre, construit en 1868-1870 par l'architecte Antoine Soudée, avec une façade décorée par le sculpteur Jules Blanchard.

Les édifices religieux

La Cathédrale Saint-Pierre

Siège d'un diocèse, Angoulême compte d'abord dans l'histoire de l'architecture par sa Cathédrale Saint-Pierre, chef d'œuvre unique de l'école romane régionale. Elle se singularise par son voûtement en "file de coupôles" et le décor sculpté de sa façade occidentale, qui eurent une influence considérable, non seulement sur les églises du diocèse, mais aussi sur une large aire allant de Fontevraud au nord à Cahors au sud. Cette cathédrale romane a été édifiée dans la première moitié du XII^e siècle (1102-1136) à l'initiative de l'évêque Girard II. Elle fut mutilée en 1562 et 1568, réparée de 1630 à 1634 et fortement restaurée de 1866 à 1875 par l'architecte Paul Abadie fils. Elle forme un ensemble avec l'ancien évêché (XII^e siècle, remanié de la fin du XV^e siècle, au XVIII^e siècle, puis au XIX^e siècle), actuellement Musée des Beaux Arts.

L'église Saint-André, église paroissiale construite dans la seconde moitié du XII^e siècle, reconstruite à partir de 1585, achevée vers 1660. La façade néoclassique sur la rue a été construite en 1821-1822 par l'architecte Paul Abadie père. Son clocher domine le cœur du Vieil Angoulême.

L'église Saint-Jacques de l'Hommeau : église néoclassique édifiée entre 1840 et 1843 par Paul Abadie père ;

L'église Saint-Martial, dont le projet néo-roman a été conçu en 1849 par l'architecte Paul Abadie fils, construite de 1852 à 1853. Elle est précédée par un clocher-porche ;

L'église Saint-Ausone, construite par l'architecte Paul Abadie fils entre 1864 et 1869 ;

L'église Saint-Cybard, construite par l'architecte Edouard Varin entre 1864 et 1867 ;

La Chapelle Notre-Dame d'Obézine (ou de Bézines) : église néo-gothique dont la construction s'est étendue de 1895 (projet des architectes Barbaud et Bauhain) à 1960. Elle est extérieure au périmètre de la C.P.A. mais compte de façon importante pour les vues.

Des vestiges des anciens couvents

Le Couvent des Cordeliers. Des vestiges de cet ancien couvent sont incorporés à l'Hôtel-Dieu : chapelle gothique du XIII^e siècle, chœur du XIV^e siècle, flèche XIV^e et XV^e siècles et ancien dortoir avec une charpente du XVI^e siècle) ;

L'ancien couvent des Carmes (XVII^e siècle) à l'Hommeau ;

L'ancien Collège des Jésuites (XVII^e siècle, actuellement Conservatoire de Musique).

Les vestiges militaires

Les remparts : Edifiés à l'époque du Bas Empire, ils ont été repris au IX^e siècle et agrandis aux XII^e et XIII^e siècles. Dans la partie située sous le Rempart Desaix, les murailles médiévales comportent des restes d'assises de pierre du IV^e siècle (Tour Clovis). Ils ont été aménagés en promenade à partir du XVIII^e siècle. Ils comprennent des parties de courtine, des tours pleines et de petits bastions.

Les restes des **remparts du duc d'Epéron** (1590-1600) sont encore visibles avec leurs échauguettes dans les fonds de parcelles des rues Hergé, de l'Arsenal, du Sauvage, impasse Marengo. Un bastion a été maintenu dans un alignement de la rue de Bélat (fin du XVI^e siècle).

Les anciennes forteresses ont disparu au cours du XIX^e siècle : l'ancien Châtelet (château fort puis prison) a été remplacé par les Halles, alors que d'autres, comme l'ancien Château comtal, inclus dans l'Hôtel de Ville, ou le Palais Taillefer dans l'Ecole Saint-Paul, ne subsistent que très partiellement.

Les petits monuments

Colonne de la duchesse d'Angoulême (Paul Abadie père, architecte, 1816) ;

Monument à Sadi Carnot sur le Rempart Desaix, par l'architecte Henri Deglane et le sculpteur Raoul Verlet (1897) ;

Monument aux Morts de la place de Beaulieu ;

La Corbeille des Halles

Des fontaines monumentales ont été implantées sur la place du Minage, sur la place Francis Louvel, dans le Jardin Vert. Plus récents, des monuments plus discrets honorent Hergé ou Corto Maltese).

Les activités industrielles



2) Le patrimoine industriel

Angoulême compte de nombreux établissements industriels anciens dont le recensement a été réalisé par le S.R.I. Ils sont situés notamment au bord de la Charente et dans les faubourgs et concernent les domaines de la papeterie, du cartonnage, de la fonderie et des eaux-de-vie. Leurs locaux sont souvent aujourd'hui en situation d'abandon. Cet important patrimoine représente un enjeu de mise en valeur. Il compte de nombreux édifices intéressants :

- Chais (1857) au bord de la Charente à Saint-Cybard, incorporé par la suite à l'usine Weiller et C^{ie}, aujourd'hui Magelis ;
- Tissages de filtres Weiller (toiles métalliques pour papeteries) ;
- Moulin à papier des anciennes papeteries Lacroix (puis Bardou), transformées en Musée du Papier ;
- Manufacture de papiers Hébert ;
- Fonderie de Saint-Cybard ;
- Fonderie Cordebart ;
- Usine d'emballage Laroche-Joubert ;
- Usine d'explosifs Rollet ;
- Ancienne Brasserie Boeckel et Mortz, dont les locaux ont été transformés en 1987 en Centre National de la Bande Dessinée et de l'Image) ;
- Ancienne usine d'emballage et papeterie Lacroix, établissement industriel en friche comprenant des vestiges de l'ancienne Abbaye de Saint-Cybard ;
- Usine de meubles (chaises) située entre la rue Fontaine-du-Lizier et le quai Besson-Bey à l'Houmeau, vaste ensemble à la composition étagée sur la pente ;
- Faïenceries, notamment la Faïencerie Renolleau.

3) La demeure

Le patrimoine de la demeure urbaine est remarquable par sa cohérence et sa qualité. Un immeuble de ville angoumoisain s'est élaboré peu à peu à partir de la maison médiévale, du XVII^e jusqu'au XIX^e siècle où il devient un modèle imposé par l'administration communale afin d'assurer une forme urbaine homogène. Le patrimoine s'est reconstitué à l'époque classique à la suite des destructions des Guerres de Religion. A l'époque néoclassique la ville est totalement réaménagée et étendue avec un sens de l'esthétique urbaine qui fait son caractère unique. Mais cette intense activité de construction à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle a contribué à l'effacement des éléments patrimoniaux antérieurs (cf. l'ouvrage récemment édité sur les Monuments disparus d'Angoulême).

3 377 éléments de patrimoine ont été recensés dans la catégorie de la demeure. Angoulême offre un ensemble varié de demeures anciennes parmi lesquelles il faut tout particulièrement signaler des séries d'hôtels particuliers, maisons de chanoines, maisons nobles etc...

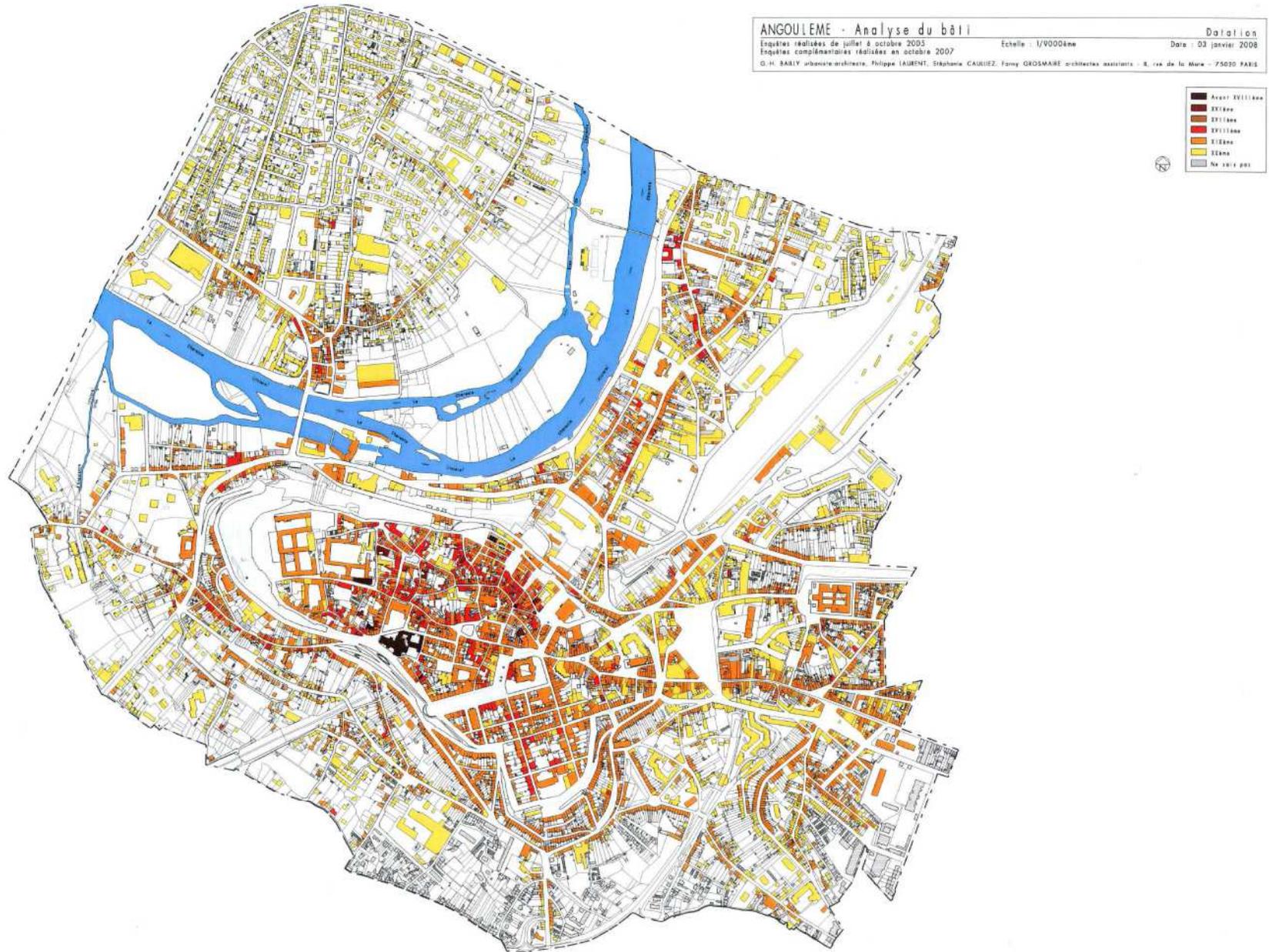
Le centre ancien d'Angoulême compte un certain nombre d'**hôtels particuliers** notamment dans les rues environnant la Cathédrale et l'église Saint-André : La "Maître-Ecolie", la maison dite de Saint-Simon, construite par la famille Souchet (2^e quart du XVI^e siècle, occupée aujourd'hui par le FRAC), l'hôtel Mousnier-Longpré (XII^e, XV^e et XVIII^e siècles), l'hôtel de Frégeneuil (clinique Sainte-Marthe), l'hôtel Montalembert, l'Hôtel Conan de Hautefaye (1573), l'hôtel de Bardines (XVIII^e siècle), la maison dite « La Marbrerie » (XVII^e siècle). Hors du centre, les faubourgs offrent quelques demeures remarquables : à l'Houmeau, l'immeuble dit « Capitainerie de l'Houmeau » (début XIX^e siècle), et, hors du périmètre d'étude, d'anciennes résidences suburbaines, le manoir dit "Logis de la Tourgarnier" et le "Logis du Maine Blanc" à Sillac.

Des **maisons bourgeoises** exceptionnelles, qui témoignent de l'activité commerciale du XIX^e siècle commerce de l'eau-de-vie de Cognac, et de l'activité industrielle angoumoisine : le Château de Dampierre sur les quais de la Charente, et la curieuse Maison Alsacienne, construite par Lazare Weiller, etc...

Des ensembles ordonnancés

L'architecture urbaine d'Angoulême au XIX^e siècle tend vers l'unité, mais celle-ci ne peut se concrétiser parfaitement que lors des aménagements concertés, lotissements réalisés dans un temps très resserré. Les politiques d'aménagements du XIX^e et du début du XX^e siècle (glacis, boulevard Thiers) ont permis de créer des lotissements concertés d'immeubles uniformes, astreints à une règle architecturale stricte (plafond de hauteur, servitude de corniche, unité du décor architectural). Il faut citer :

- Les façades d'architecture ordonnancée lors de la construction du Palais de Justice sur le terrain des Jacobins en 1824) ;
- L'ensemble des maisons du lotissement des Glacis, qui constitue une œuvre homogène d'architecture et d'urbanisme du plus haut intérêt.



b) La datation

L'architecture d'Angoulême présente un caractère urbain marqué, fait de demeures aristocratiques, d'édifices publics et de maisons de ville, illustrant toutes les époques du Moyen Age à nos jours.

Le patrimoine antérieur au XVI^e siècle

Ces édifices de l'époque médiévale, donc les plus anciens d'Angoulême, sont aussi les plus rares (9 éléments recensés). Ils concernent surtout l'architecture prestigieuse des églises. A défaut d'être nombreux, ils constituent des repères essentiels du patrimoine. Le bâti en pierre d'Angoulême recèle assurément de nombreux vestiges médiévaux fragmentaires ou dissimulés dans l'intérieur des maçonneries et des caves, qui n'ont pas été décomptés dans cette catégorie.

Le patrimoine du XVI^e siècle

Il s'agit de quelques maisons de ville du Plateau et d'hôtels particuliers (13 éléments recensés).

Le patrimoine du XVII^e siècle

Il compte 15 éléments recensés. La plupart des édifices antérieurs au XVIII^e siècle sont localisés dans la partie centrale du Plateau (Vieil Angoulême, Minage, Cathédrale).

Le patrimoine du XVIII^e siècle

364 éléments ont été recensés. Les édifices du XVIII^e siècle sont localisés dans cette même zone auquel s'ajoutent les quartiers du lotissement du Parc du Château de 1778 (rue d'Iéna), les rues de Paris et du Gond à l'Houmeau, la rue Saint-Ausone, la rue de la Charente à Saint-Cybard.

Le patrimoine du XIX^e siècle

Principale période en nombre d'éléments recensés (2 831 éléments), le XIX^e siècle a marqué le centre, en renouvellement du bâti et restructuration (réalignements), comme en production de quartiers neufs en périphérie de la ville. 1 644 édifices ont été repérés pour la première moitié du siècle et 772 pour la seconde moitié. Il est majoritaire dans tout le Plateau et les axes de faubourgs.

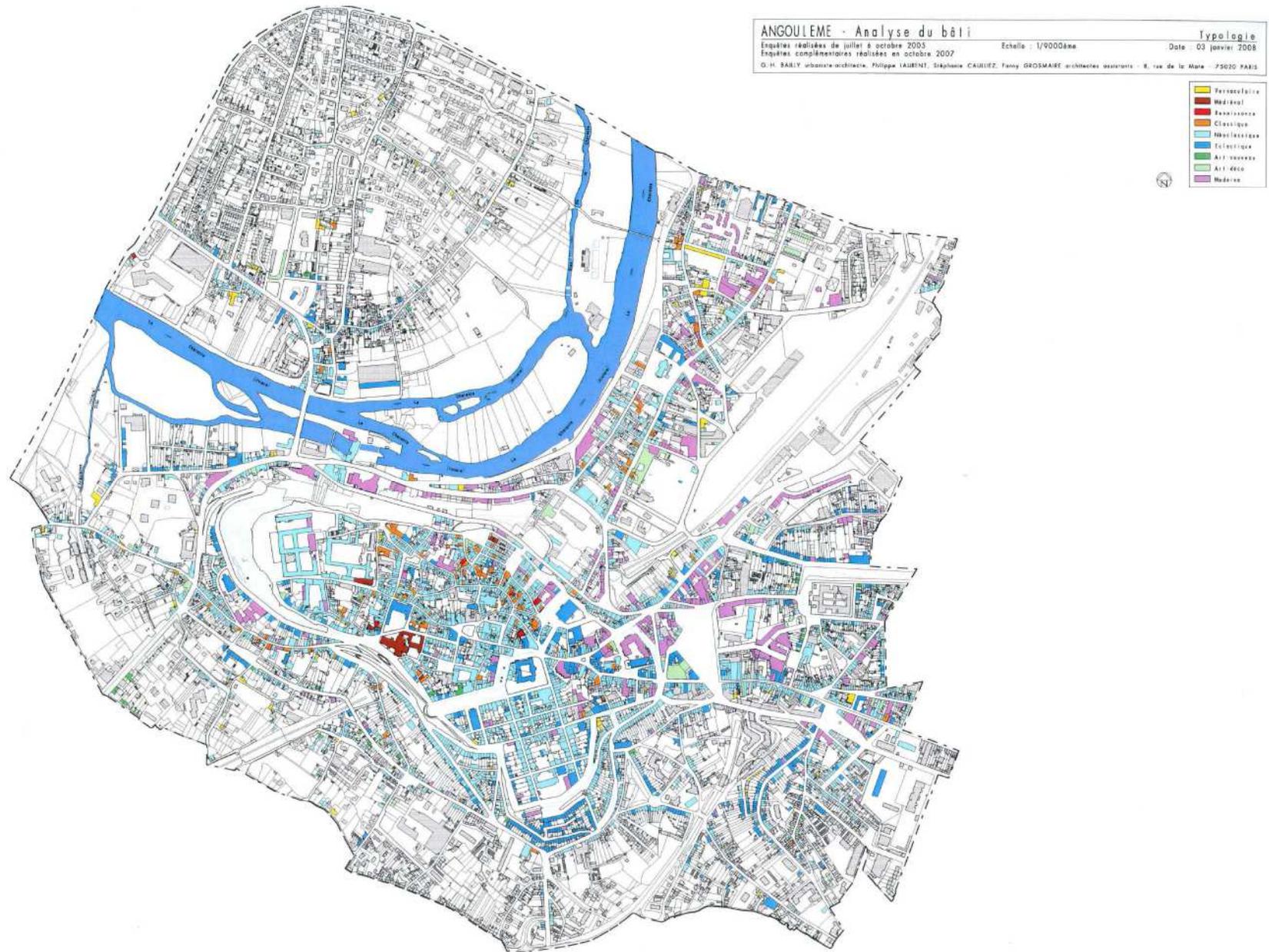
Le patrimoine du XX^e siècle

220 éléments de patrimoine ont été recensés pour le XX^e siècle. Le XX^e siècle est illustré par l'Art Nouveau et l'Art déco. Les édifices du XX^e siècle sont localisés dans les quartiers est, autour du Champ de Mars, dans la zone de la gare (où les bombardements de 1944 ont accru leur nombre), et concerne des équipements situés entre la gare et l'Hôtel de Ville.

La grande majorité des éléments du patrimoine architectural, dans leur aspect extérieur, date donc du XIX^e siècle (soit 77%) et plus spécialement la période allant de 1800 à 1850.

Ce recensement a montré d'une part l'ancienneté du patrimoine d'Angoulême, puisque 400 édifices sont antérieurs à 1800. Il confirme en outre la densité et la cohérence que lui a apporté le considérable apport de la première moitié du XIX^e siècle (45%).

Chaque bâtiment a fait l'objet d'une datation qu'il faut considérer comme une datation dominante : lorsque le bâti, complexe et remanié, témoigne de plusieurs époques, la date dominante n'est pas toujours la plus ancienne. L'étude n'a pas permis non plus que les bâtiments bénéficient d'un découpage plus serré permettant d'attribuer à chaque corps de bâtiment la date qui lui revient. Ceci est particulièrement lisible dans le cas de grands édifices comme l'Hôtel de Ville où une datation analytique aurait recensé deux polygones antérieurs au XVI^e siècle (les tours médiévales) et le reste de l'édifice attribués à la 2^e moitié du XIX^e siècle (l'œuvre d'Abadie).



Typologie médiévale



c) La typologie architecturale

Angoulême offre un échantillonnage varié d'architectures allant du Moyen Age à l'Art déco, de la pierre au métal. Ces édifices illustrent divers programmes (la maison, l'immeuble, l'immeuble commercial, les équipements, l'industrie) et leurs façades sont affiliées à différentes typologies stylistiques (Médiévale, Renaissance, Classique, Néoclassique, Eclectique et Moderne). Sur les 3 652 bâtiments recensés, seuls 3 188 bâtiments ont reçu une indication typologique. Certains immeubles en effet ne se rattachent à aucune classe typologique claire, du fait de leur dénaturation ou à cause de l'extrême simplicité de l'ouvrage. Les 3 652 bâtiments patrimoniaux d'Angoulême se répartissent ainsi :

Médiéval

Hormis la Cathédrale Saint-Pierre, l'église Saint-André, la chapelle du couvent des Cordeliers (XIII^e siècle), l'Ancien Evêché (XII^e siècle remanié aux XVI^e et XVIII^e siècles), il ne subsiste qu'un petit nombre d'édifices médiévaux et dans un état très fragmentaire (9 bâtiments) : Lanterne des Morts de Saint-André, vestiges des anciennes églises Saint-Paul et du Petit Saint-Cybard, de l'Abbaye de Saint-Cybard (au sein d'une usine), de maisons de chanoines, des caves voûtées. Les remparts, appuyés sur l'abrupt rocheux, qui incorporent des vestiges de l'enceinte antique du Bas Empire, subsistent, notamment les courtines avec tours, du XIII^e siècle, du Rempart Desaix. Les vestiges médiévaux sont souvent réincorporés à l'intérieur d'édifices plus récents (leur existence potentielle est donc certainement plus importante, sur le Plateau, que ce que la carte laisse paraître). C'est le cas des deux tours médiévales conservées au sein de l'hôtel de Ville (donjon polygonal des Lusignan, des XIII^e et XIV^e siècles, et tour ronde du XV^e siècle) et du pignon médiéval du Palais Taillefer inclus dans l'Ecole Saint-Paul.

Renaissance

8 bâtiments appartiennent à cette classe. Elle recouvre les bâtiments qu'il est possible de dater du XVI^e siècle et présentant le style de la 1^{ère} Renaissance (baies à meneaux, accolades,...). La même remarque peut être faite que pour la typologie médiévale concernant la très faible proportion d'édifices Renaissance. De rares façades montrant encore des vestiges de fenêtres à meneaux remontent, sinon au XV^e, du moins au XVI^e siècle. Elles se reconnaissent sur certaines façades arrières et sont d'ailleurs souvent privées de leurs meneaux, remplacés par des menuiseries modernes. Les percements sont peu nombreux, la baie du dernier niveau, directement sous le pignon, est une minuscule baie de grenier. La mouluration de ces baies de petite taille est à chanfrein, à moins qu'elles montrent des moulures plus complexes à pénétrations. Les pierres en ont été souvent remployées pour servir à des jours secondaires lors de remaniements ultérieurs.

Quelques édifices exceptionnels (Evêché, chapelle Saint-Gelais) se sont seuls conservés de cette époque dans un état suffisamment complet. La 2^{ème} Renaissance s'exprime dans l'hôtel particulier nommé Maison de Saint-Simon, le meilleur exemple pour la demeure aristocratique, dans la façade de l'Hôtel Conan de Hautefaye, de 1573, et dans le logis du 10 rue Vauban. La Maître-Ecolie, dite Château d'Epéron, porte des crénelages dont la fonction de défense reste plus symbolique que réelle. L'Ancien Collège des Jésuites se présente aujourd'hui très transformé en conservatoire de Musique. Quelques maisons, offrant un pignon sur la rue, subsistent, telle que la maison qui a été habitée par Jean Calvin, rue de Genève, et une maison rue du Minage.

Classique

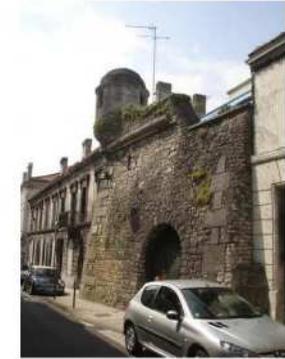
134 bâtiments appartiennent à cette classe (soit 3,6%). Cette classe recouvre le XVII^e et la partie du XVIII^e siècle qui va jusqu'à l'apparition du style néoclassique (vers 1750-1770 selon les édifices). Au XVIII^e siècle les linteaux des baies, souvent courbes (en arc segmentaire), permettent une bonne identification de cette typologie. Il ne faut pas confondre les classiques du XVIII^e siècle avec les exemples témoignant du goût pour ce style apparu à la fin du XIX^e siècle : ces derniers appartiennent à la classe des "éclectiques". La plus forte densité de bâtiments de typologie classique a été reconnue dans la partie Nord du Plateau. Le faubourg de l'Hommeau compte également de belles demeures illustrant cette typologie.



Typologie de la Renaissance



Typologie Classique (17è siècle)





Typologie Classique (18^e siècle)



La typologie classique du XVII^e siècle

La Renaissance se prolonge au XVII^e siècle avec les débuts du classicisme dont les marques sont les portes à fronton brisé maniériste (rue Turenne, 60 rue du Minage), les lucarnes en pierre à ailerons, les puits couverts d'une calotte en pierre sur colonnes (dans les cours du 10 rue Vauban, du 8 rue François I^{er} Hôtel de Frégeneuil), les escaliers extérieurs à balustrades à volées convergentes (Lycée Sainte Marthe-Chavagne, rue de Paris). La maison de la Marbrerie offre une frise à décor d'oves et une galerie à bossages fermant la cour.

Il subsiste d'importants linéaires des remparts édifiés par le Duc d'Épernon vers 1600, mais ceux-ci ont été englobés à l'intérieur des nouveaux îlots du lotissement de la fin du XVIII^e siècle et, de ce fait, ne sont pas mis en valeur. Le bastion surmonté d'une échauguette de la rue de Belat s'est trouvé, par exception, respecté au milieu d'un alignement de façades du XIX^e siècle. Les bouleversements de la topographie du centre ville au XIX^e siècle ne permettent plus d'en comprendre l'organisation.

Jusqu'au XVIII^e siècle, la pierre de taille se présente souvent en petit appareil à assises irrégulières. Cette maçonnerie laisse d'ailleurs une large place aux moellons destinés à recevoir un enduit. Le grand appareil se limite à des chaînages, linteaux, corniches et encadrements de baies, sur lesquels viennent affleurer les plages d'enduit.

Les toitures des demeures de notables ont quelquefois des combles élevés (notamment les premiers toits à la Mansart) garnis de tuiles plates, d'ardoises et de tuiles canal, en rupture avec la plupart des maisons vernaculaires à toit plat méridional. Ces combles permettent le développement d'une architecture de petites lucarnes-fronton en pierre, appuyées latéralement par des contreforts à enroulements. Les corniches sont quelquefois ornées de gargouilles en forme de canon (symbole à caractère nobiliaire), percées dans un haut mur d'acrotère.

L'immeuble courant est très sobre : fenêtres rectangulaires, bandeau au niveau du 1^{er} étage ou sous le niveau d'attique. Les rez-de-chaussée sont percés d'arcs plein-cintre assurant des passages cochers (rue des Trois Notre-Dame).

Les escaliers intérieurs ont des rampes en bois tourné et les terrasses sont ornées de balustrades en pierre à balustres de plan carré.

La typologie classique de la première moitié du XVIII^e siècle

Angoulême compte peu d'hôtels particuliers à la parisienne avec cour antérieure, logis et jardin. Les exemples offrent l'image d'une architecture plus provinciale (rue des Trois Fours). Curieusement la disposition typologique de l'hôtel particulier à connotation aristocratique a été surtout reprise dans d'autres programmes comme ceux des activités commerciales et industrielles du XIX^e siècle : on notera ainsi la Capitainerie de l'Houmeau et l'usine de chaises du boulevard Besson-Bey, avec leur plan en U ouvert vers la rivière, les pavillons encadrant la grille d'honneur servant de belvédère pour observer le trafic fluvial.

Les demeures nobles ne sont pas les seules à bénéficier des règles de composition classique. Celles-ci transforment la façade de l'immeuble angoumois courant. La parcelle servant d'assiette à la construction est souvent rendue plus spacieuse à la suite du regroupement de plusieurs parcelles médiévales mitoyennes. Une organisation plus rigoureuse des niveaux et des travées rythme la façade. Les baies dotées de linteaux en arc segmentaire caractérisent la première moitié du XVIII^e siècle. Les dimensions des baies sont généralement dégressives vers le haut de la façade, celles du dernier niveau, sans réellement former un attique, ayant les proportions fort réduites de jours de grenier. On note encore un large espacement des travées, une forte proportion des parties pleines des trumeaux.

L'immeuble courant, souvent sans bandeaux horizontaux, ne dispose, pour toute mouluration de baie, que du creux permettant d'intégrer l'épaisseur du volet à la fermeture. Les portes d'entrée sont souvent mises en valeur par un encadrement de pierre mouluré en avancée par rapport au plan de la façade, soutenant une corniche et quelquefois un balcon. Les escaliers tournants en bois ont des rampes en fer forgé.



Typologie
néo-classique



Néoclassique

2 334 bâtiments appartiennent à cette classe (soit 64%). Cette classe est importante car elle recouvre à la fois la partie du XVIII^e siècle postérieure à 1750-1770 et la première moitié du XIX^e siècle. L'attachement aux formes néoclassiques est toutefois tel que cette classe déborde souvent largement sur la seconde moitié du siècle, ce qui s'explique par l'habitude bien ancrée de construire l'immeuble-type urbain conçu précédemment et par l'économie de sa réalisation, du fait d'un décor de façade épuré. La présence dominante de la typologie néoclassique (Plateau et Faubourgs) montre l'effort continu de création d'une forme urbaine homogène, pendant une large période d'un siècle, qui a conduit à une rénovation totale de l'image d'Angoulême. L'imbrication est assurée avec les typologies plus anciennes, mais au prix nombreuses destructions.

La typologie néoclassique de la fin du XVIII^e siècle

Deux hôtels particuliers présentent une exceptionnelle architecture à pilastres ou colonnes, place Francis Louvel (pilastres colossaux de l'hôtel du Palais) et surtout rue de Beaulieu, l'hôtel de Bardines. La seconde moitié du XVIII^e siècle, avec l'avènement de nouvelles préoccupations d'urbanisme, voit la mise au point des typologies de l'immeuble de ville angoumois. L'administration municipale fait respecter des règles nouvelles d'alignement, de hauteur de corniche, et d'ornementation des façades. La recherche systématique d'une ligne horizontale de corniche conduit à éliminer les pignons sur rue ou à faire disparaître des maisons d'origine médiévale par de multiples artifices : rabattement du toit en croupe, transformation du triangle du pignon en fronton mouluré classique, exhaussement de la façade par un attique formant un masque... Le redressement des alignements et l'élargissement des rues du vieil Angoulême, notamment des angles de rues, conduit à la création de continuités de façades par des immeuble-types qui confèrent à la ville une unité nouvelle. Les immeubles occupant une position d'angle sont désormais dotés d'un angle adouci travaillé plastiquement, type qui sera utilisé durant tout le 19^e siècle. Beaucoup de façades nouvelles sont créées à la suite de percées et d'amputations sur les immeubles anciens pour satisfaire les nouveaux plans d'alignement.

L'ornementation est simple, conformément à l'esthétique néoclassique : un ou plusieurs bandeaux, ornés de motifs de cannelures, une grande corniche portée par des modillons, sont des thèmes qui courent d'un immeuble à l'autre. La corniche unit les deux façades en suivant la courbure de l'angle adouci.

Les demeures les plus imposantes ont été construites dans les nouveaux lotissements du château (série d'immeubles protégés de la rue d'Iéna). L'ornementation, limitée, est d'une carrure énergique. Les appuis des baies sont soutenus par des consoles à cannelures ou pointe de diamant et des rangs de gouttes. La frise comporte des grecques. En attique, les baies de comble s'inscrivent entre les consoles de la corniche ou au niveau de la frise, alternant avec ses plages ornementales. Les grands lots parcellaires permettent de développer des jardins et des terrasses où des pavillons de plaisance permettent de jouir de la vue sur la campagne, que le rempart abattu laisse voir.

La typologie néoclassique de la 1^e moitié du XIX^e siècle

Les premières années du XIX^e siècle s'affichent dans la continuité des années antérieures du XVIII^e siècle quand aux typologies d'architecture. Des projets de lotissement amorcés sous l'Ancien Régime sont relancés après la Révolution, à grâce à une bourgeoisie active qui a bénéficié des transferts fonciers (rachat de biens nationaux) et financiers. Bientôt l'activité artisanale et le négoce (papeterie, eaux de vie) soutiennent une activité de construction inconnue auparavant. Le quartier de l'Houmeau, notamment, profite de l'activité du port.

Plus que les pilastres qui sont réservés aux édifices les plus nobles, ce sont des réseaux de chaînages verticaux et horizontaux qui organisent la façade. L'organisation rigoureusement symétrique des percements et des chaînages qui structurent la façade a souvent pour contrepartie que de nombreuses baies d'étages ou de rez-de-chaussée, figurées par des effets de creux, restent aveugles. Peut-être faut-il y voir un effet de l'imposition sur le nombre de portes et fenêtres ? Ce détail fréquent date en tout cas la période 1770-1850.

Le deuxième quart du XIX^e siècle voit l'évolution de l'immeuble d'Angoulême. Le type néoclassique subsiste souvent inchangé, probablement imposé par les règles d'urbanisme et la routine des ateliers de taille de pierre, mais ne satisfait pas la clientèle bourgeoise des négociants et commerçants, de plus en plus soucieuse de décor et de représentation.

L'immeuble type de la période Louis-Philippe voit le retour d'une décoration discrète mais restant en accord avec la sobriété néoclassique : appareil de pierre à bossages au rez-de-chaussée, baies soulignées par des cadres moulurés en saillie, frontons au-dessus des baies du 1^{er} étage, ou surmontées d'une corniche sur consoles à décor en volute, clés ornées, corniche à denticules ou à modillons, intercalant des motifs de rosette, balcon filant au 1^{er} niveau, porté par des consoles en volute... Ces traits principaux se retrouvent alors dans toutes les villes de France, moyennant quelques adaptations aux matériaux et aux habitudes de constructions locales. Les rues Tison d'Argence et Prudent dites "rues à programme" sont créées à cette époque selon une architecture uniforme de ce type. Elle se présente cependant dans un état inachevé, puisque les pierres d'attente laissent voir l'abandon du projet.

L'immeuble situé à l'angle de la rue Hergé et de la rue des Maréchaux, daté de 1836, est l'exemple le plus orné. Pilastres ornés de tables losangées ou de bossages, baies à contour en anse de panier ou à angles arrondis, cheminées et lucarnes évoquent la Renaissance des Châteaux de la Loire. On s'achemine vers la profusion ornementale du style éclectique de la seconde moitié du 19^e siècle.

Les glacis situés sous les remparts sont lotis de rangs de maisons régulières, à 2 ou 3 travées, dotées de toits à l'italienne : le toit, peu pentu, est dissimulé derrière une balustrade en position d'acrotère. Le plafond autorisé pour l'élévation de ces maisons est fixé par le respect de la vue que l'on a en direction de la campagne à partir des remparts récemment arasés. Ce modèle s'est parfaitement adapté aux pentes et aux voies très sinueuses en forte rampe. Le paysage urbain ainsi créé est une des images fortes d'Angoulême. Ce système d'urbanisation des pentes se continue jusqu'en 1914 sans déroger aux principes d'uniformité. Il s'étend vers l'Est aux quartiers Saint-Roch et de la Tourgarnier. Ces lotissements doivent leur régularité à l'égalité des lots parcellaires et à une distribution des baies dans la façade également régulière. Les façades à 3 travées permettent d'organiser des compositions centrées autour de la travée médiane.

Les îlots en sifflet compris entre deux rampes posent un difficile cas d'accroche au terrain que les architectes ont résolu, rue de Montmoreau, rue de la Corderie, en établissant un étage de remises avec entresol du côté de la rue basse, surmonté de hautes façades ou de terrasses-jardins.

Eclectique

493 bâtiments appartiennent à cette classe (soit 13,5%). Cette classe recouvre la seconde partie du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Elle rassemble les styles « néo », les pastiches des styles historiques. Elle comprend également les ouvrages construits suivant les théories rationalistes tels que pans de fer et verre (Halles), ou utilisant une technique de construction recherchée mêlant les matériaux traditionnels et modernes (programmes d'équipements scolaires ou commerciaux). La typologie éclectique continue cette politique dans le centre, complétant la forme urbaine par des monuments et instituant de nouveaux lotissements à l'Est ou au Sud (boulevard de la République, nouveau lotissement des glacis).

Si l'œuvre de Paul Abadie père concerne des monuments néoclassiques des années 1830-1850, le grand lycée impérial aujourd'hui Guez-de-Balzac (1846), l'église Saint-Jacques de l'Houmeau (1840-1843), le Palais de Justice (1824-1826) et la Préfecture de la Charente (1828), la colonne de la Duchesse d'Angoulême (1816), l'Hôtel Dieu (1825-1828), celle de son fils concerne la période du style éclectique qui fait suite. Ce dernier est le principal introducteur de l'éclectisme des styles historiques dans l'architecture d'Angoulême. Il réalise, outre sa propre maison, la restauration de la Cathédrale et les projets des églises Saint-Martial (1852-1853) et Saint-Ausone (1866), et la transformation de l'ancien Château comtal en un nouvel Hôtel de Ville (1856-1869). Un certain nombre d'immeubles illustrent son style original (« rationalisme médiévisant ») peuvent également être attribués à cet architecte ou à son école (place Francis Louvel, etc...). La mouluration est d'esprit roman ou gothique (billettes, bâtons rompus, crénelles, corniche d'archivolte ressortant au-dessus des baies). Les colonnettes s'inscrivent dans les piédroits des portes d'entrée. De plus un décor gravé s'ajoute à ce décor en ronde bosse. Des décors antéfixes ornent les acrotères. L'œuvre d'Abadie est continuée par celle d'Édouard Warin auteur des Halles (1886) et de l'église Saint-Cybard (1864-1867).



Typologie éclectique



Typologie 20è siècle Art déco



De la seconde moitié du XIX^e siècle datent un certain nombre de monuments publics d'un style ornemental exaltant le pouvoir municipal, le Théâtre (Antoine Soudée, architecte, 1867-1870), les Halles, édifiées sur l'emplacement de l'ancien Châtelet et prisons, l'hôtel des Postes place Francis Louvel (1903), la Chambre de Commerce et la Caisse d'Epargne (1910), ainsi que des établissements commerciaux (magasins de la rue Hergé), ou industriels (Manufacture de papiers Hébert, fonderie Cordebart, rue La Rochefoucault, chais Magelis, usine de feutres Weiller). Les devantures en applique en bois (rue des Postes), dont le carossage s'étend quelquefois pour englober le premier étage, portent des cartouches commerciaux avec inscription de la raison sociale, et offrent des décors intérieurs (chocolaterie, 18 place de l'Hôtel de Ville).

L'architecture des activités, commerces, grands magasins, ateliers, présente une grande inventivité, chaque architecte proposant, par une combinatoire d'éléments classiques et modernes, une composition qui lui est personnelle : création de grandes baies vitrées à l'étage, utilisation de poitrail et de colonnettes en fer, insertion de cartouches commerciaux. L'utilisation de la brique, du pan de fer, apparaît nouvelle dans le contexte angoumois.

En rejetant l'austérité passée de mode du néoclassicisme, on redécouvre les formes des siècles antérieurs : du XVIII^e siècle on ressuscite les baies à arc segmentaire.

Nombre d'immeubles montrent des reprises. Certains immeubles anciens reçoivent des combles nouveaux en guise de surélévation, toits à la Mansart mal proportionnés, à profil débordant, entraînant un remplacement des matériaux de couverture régionaux : apparition de la tuile mécanique et du zinc, développement de l'ardoise (angle Minage-Beaulieu).

Quelques immeubles montrent une limousinerie de moellons bruts et de chaînes harpées de pierre. Les demeures suburbaines fin XIX^e ou début XX^e siècle qui sont bâties en retrait au milieu de leur jardin (quartiers de la rue de Basseau, de Saint-Cybard, Saint-Martin) disposent d'une clôture à l'alignement avec grille sur mur-bahut, portail à ferronnerie et piliers de pierre. Quelques façades présentent des chaînages de pierre et des plages enduites de crépis ciment.

Les immeubles des années 1880-1900 comportent des obturations de soupirail de cave en tôle perforée de motifs ornementaux, monogrammes et dates. Les parties supérieures des baies sont ornées de lambrequins décoratifs en tôle perforée.

Le poids des règlements qui pesaient sur la construction au début du XIX^e siècle tend à s'alléger. C'est ainsi qu'apparaissent un certain nombre de hauts combles d'ardoise, à la Mansart, à l'impériale, en dôme, etc... Ce relèvement des toitures permet à nouveau la floraison d'une architecture de lucarnes en pierre (frontons à décor sculpté, polyèdres...), ou en charpente (lucarne à la capucine oeuvre de compagnon).

Art Nouveau

34 bâtiments seulement appartiennent à cette classe. Le peu d'édifices qui se rattachent à ce type sont datés des années 1900-1910.

L'Art Nouveau est illustré par un petit nombre d'immeubles à l'ornementation originale (avenue Georges Clémenceau, Rempart Desaix).

Art Déco

88 bâtiments seulement appartiennent à cette classe (soit 2,4%). Le peu d'édifices qui se rattachent à ce type ont été construits des années 1920-1940.

Quelques édifices (bibliothèque municipale, grande demeure rue Guy Ragnaud) illustrent la période Art déco.

Moderne

10 bâtiments appartiennent à cette classe. Sont classés dans cette catégorie les édifices postérieurs à 1945, inspirés par le Mouvement Moderne, ou dont l'architecture évite la référence à des styles traditionnels. L'architecture de la Reconstruction entre dans cette classe. Au XX^e siècle, la construction des années 1945-1980 est recensée dans la classe "moderne" : avenue Gambetta, alentours du Champ de Mars, îlots de l'Houmeau recelant des activités ... La construction courante des périphéries (864 bâtiments), échappant généralement à la qualité architecturale du Mouvement moderne, n'est pas repérée sur la carte).

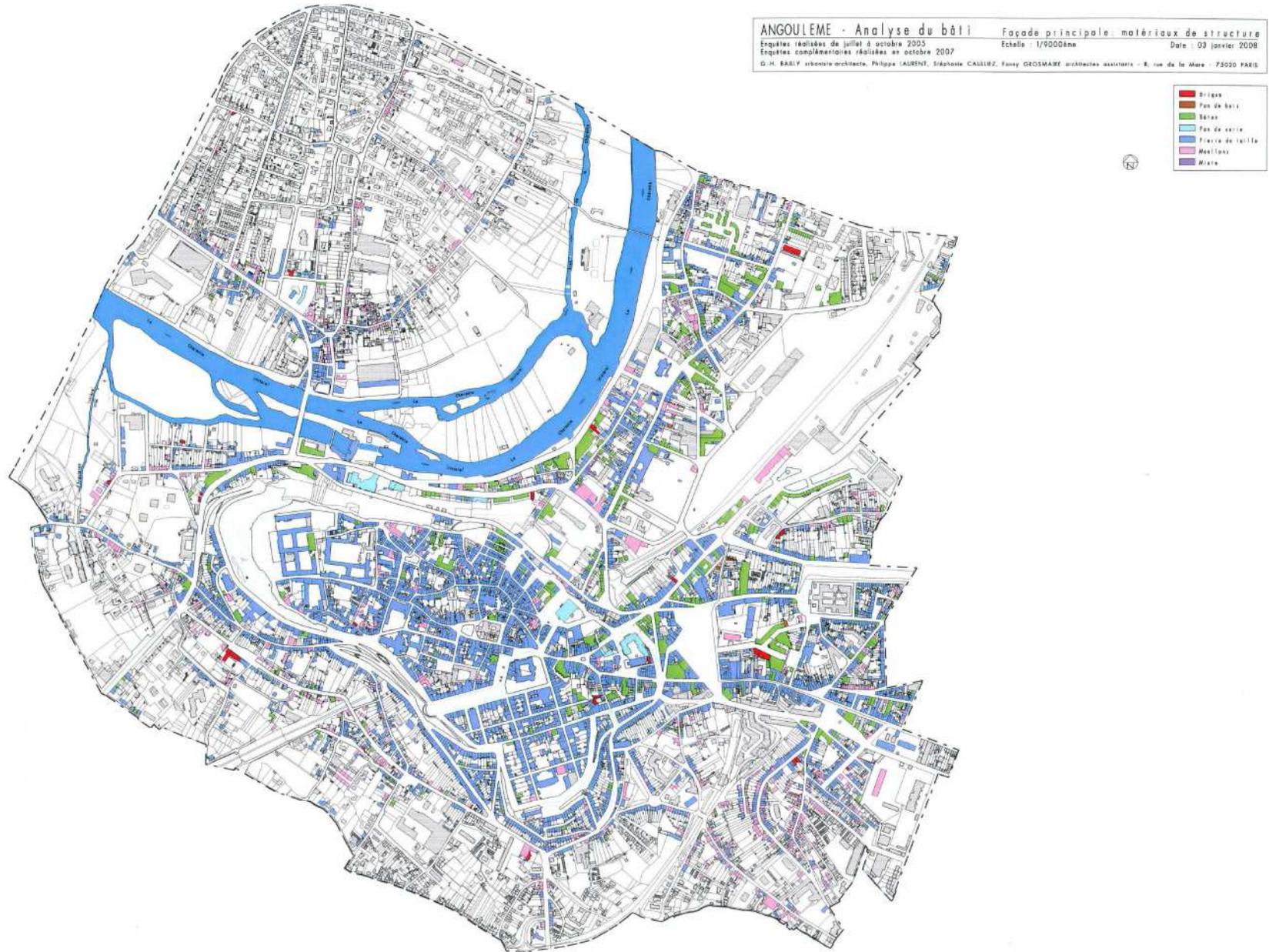
L'architecture de la Reconstruction est présente à Angoulême puisque le tissu urbain a été touché par les bombardements alliés lors de la Guerre 1939-1945, notamment le 15 juin 1944. Les destructions très ponctuelles ont surtout touché les abords de la gare et de l'Houmeau. La multiplication des niveaux des immeubles entraîne souvent le dépassement du plafond de hauteur. Le bâti est en béton armé enduit et peint de couleur claire, le langage en rupture avec le contexte. Mais cette architecture de la Reconstruction ne rompt pas toujours avec la tradition angoumoisine. Elle fait quelquefois appel à la pierre de taille et la règle des ouvertures en tuile canal reste générale. Mais les immeubles de grande hauteur (Centre Saint-Martial...) ont tendance à gommer la structure ancienne d'Angoulême. Le XX^e siècle est surtout l'époque du développement pavillonnaire périphérique, plus important en nombre qu'en qualité.

Vernaculaire

80 bâtiments appartiennent à cette classe (soit 2,2%). Ce sont des édifices à caractère plus rural qu'urbain, sans attache chronologique particulière. Dans les faubourgs et quartiers périphériques autrefois ruraux (notamment à Saint-Cybard), un certain nombre de granges ont été reconnues. A défaut d'appartenir à un style historique, elles ont reçu la dénomination de Vernaculaire. Le caractère de cette architecture rurale charentaise, à caractère plus intemporel que les typologies ci-dessus, tient principalement au mode de couverture méridional en tuile canal, et à la maçonnerie de moellons d'extraction locale. La fréquence de cette architecture rurale charentaise dans les faubourgs tient au fait que le contrôle architectural s'assouplit à mesure que l'on s'éloigne de la ville.

Typologie 20^e siècle Art déco







La pierre de taille



d) Les techniques de construction

1) Les matériaux de structure des constructions

La pierre de taille

La qualité de la construction à Angoulême vient de la présence, à proximité de la ville, de carrières d'extraction d'une excellente pierre de taille. Le recensement général du bâti révèle que 76% des bâtiments d'Angoulême ont un gros œuvre en pierre de taille. Pour la sélection patrimoniale, il s'agit de 3 153 bâtiments sur les 3 652 bâtiments patrimoniaux recensés (soit 86%). La carte confirme l'importance de ce matériau dominant qui n'est en défaut que dans les quartiers est et dans la couronne extérieure. La facilité d'emploi de ce matériau local explique que le moindre abri de jardin peut disposer d'une structure en grand appareil digne d'un monument. Il confère une homogénéité à l'ensemble urbain d'Angoulême par delà les différences stylistiques. L'impression d'unité s'est renforcée du fait de l'intense activité de construction au XIX^e siècle. L'emploi du calcaire dans la construction n'a même pas disparu lors de la Reconstruction postérieure à 1945.

Ce calcaire du Turonien supérieur (Crétacé supérieur), constitutif du Plateau d'Angoulême et de ses versants abrupts, connu sous le nom de « pierre d'Angoulême », était particulièrement apprécié dans la construction, assisée en grand appareil. En témoignent les innombrables carrières à ciel ouvert et souterraines des environs, activité totalement arrêtée aujourd'hui. Elle était exploitée notamment à Garat et à La Couronne. D'autres carrières locales, Cachepouille et l'Arche, étaient exploitées pour la taille tendre, les Boissières, pour les pavés, les Chaumes de Crage, pour la taille. Il existe également des carrières d'extraction de pierre calcaire oolithique de l'étage Cénomani à Sireuil (Hauteroche), des calcaires de l'étage Callovien (Jurassique moyen) à Dirac (Le Pouyau), et la « pierre de Vilhonneur », calcaire oolithique de l'étage Bajocien-Bathonien (Jurassique moyen).

Angoulême est située au cœur d'une région où la construction en pierre de taille est omniprésente, jusque dans la construction rurale. La ville est une étape sur les itinéraires initiatiques des Compagnons du Devoir, ce qui explique la pratique régionale de la stéréotomie, technique remontant au moyen âge roman, entretenue par le mouvement compagnonnique. Angoulême est une étape pour les compagnons du Tour de France qui y logent dans une *cayenne* et font leur pèlerinage aux grands édifices de la région. Il n'est pas surprenant de rencontrer, comme en Aquitaine, les chefs-d'œuvre de stéréotomie que sont notamment les balcons sur trompe individualisés ou filants, dont les encorbellements surmontent les entrées et les rez-de-chaussée. Pilastres ioniques, corniches, sont livrés par les ateliers de taille et quelquefois naïvement adaptés aux façades : l'insertion de ces éléments savants ne garantit pas toujours l'unité classique de l'ensemble. C'est pourquoi ce matériau noble donne une dimension classique à la moindre construction.

La brique

21 bâtiments ont été recensés comme ayant un gros œuvre comportant de la brique (souvent associée, en appareil mixte, avec la pierre ou le métal). Sa rareté vient du fait que l'introduction de la brique est l'innovation tardive de l'époque éclectique et qu'elle a été très limitée dans le temps. 5 édifices ont un appareil mixte brique / pierre de taille.

Les moellons

283 bâtiments (soit 7,7%) ont été recensés comme ayant un gros œuvre comportant, en façade principale, des plages importantes en moellons, ce qui n'exclue pas la présence de la pierre de taille en grand appareil dans les linteaux, encadrements de baies et corniches. Ce matériau caractérise deux types d'édifices : d'une part certains des édifices les plus anciens du centre. D'autre part il caractérise également l'architecture vernaculaire charentaise située plutôt dans les faubourgs. Dans ces faubourgs et quartiers périphériques autrefois ruraux la maçonnerie de moellons de ces bâtiments est chaînée par des chaînes de pierre de taille harpées et par l'inclusion de boutisses disposées verticalement.

Le béton

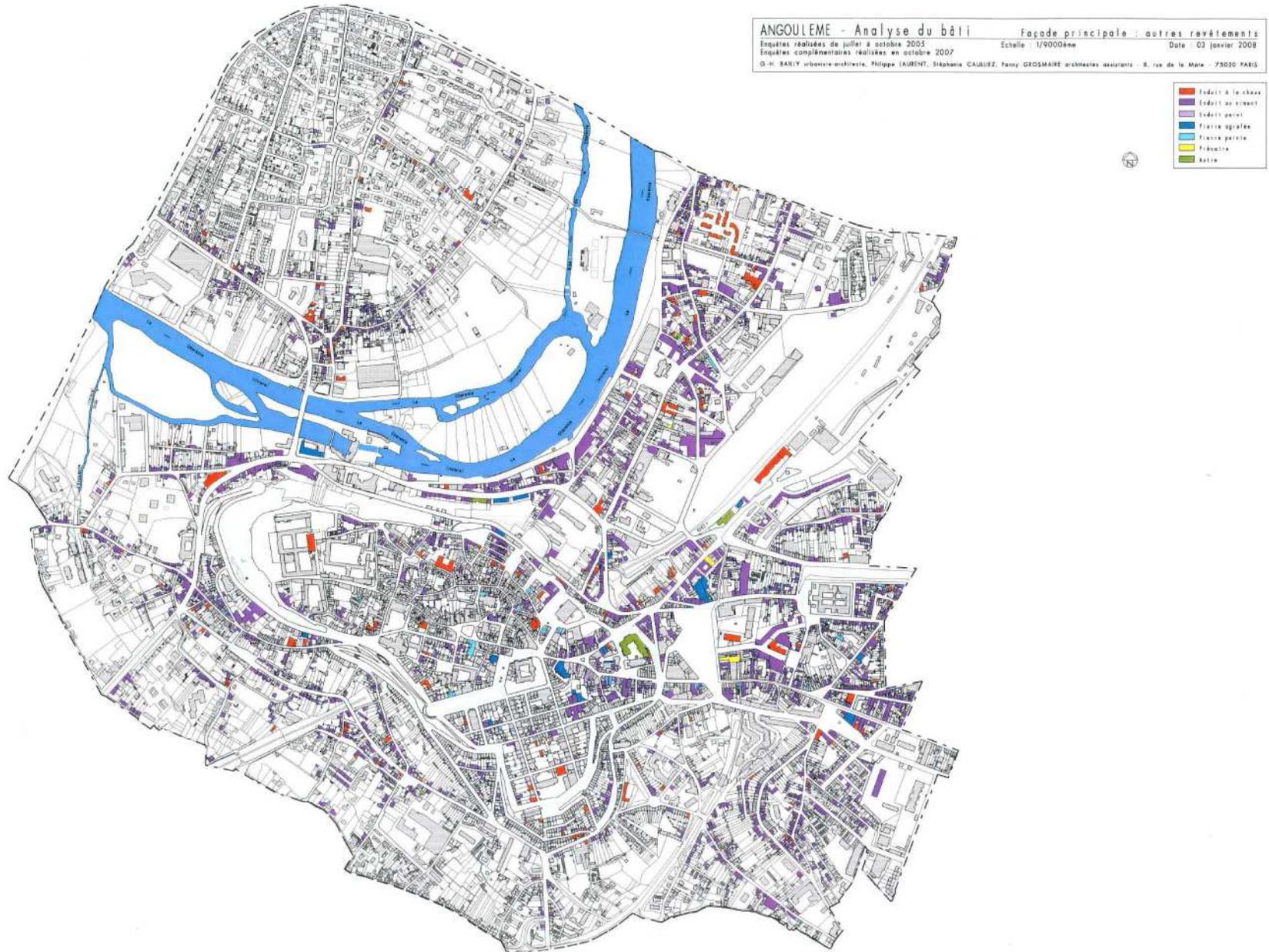
65 bâtiments (soit 1,7%) ont été recensés comme ayant un gros œuvre en béton armé.

Les Pans de fer et le verre

2 bâtiments ont été recensés comme ayant une structure en fer ou fonte (cas des Halles) avec remplissage en brique ou verre.

Le pan de bois

Un seul bâtiment a été recensé comme ayant un gros œuvre en pan de bois. Ce type de structure a dû exister avant le XVI^e siècle, mais il n'en existe plus qu'un unique exemplaire ancien, rue de Genève.



Les toitures



Tuiles canal



2) Les matériaux de revêtement

Parmi les bâtiments patrimoniaux, 1 043 façades (soit 28,5%) présentent une façade couverte d'un revêtement masquant le matériau principal de la structure. Les matériaux de revêtement de ces façades se répartissent comme suit :

Enduit ciment : 874 façades (soit 88%) ; c'est le constat dramatique de très mauvaises restaurations depuis le début du XX^e siècle ;

Enduit chaux : 111 façades (soit 9,8%) et **Enduit peint** : 5 façades ;

Enduit peint : 5 façades ;

Pierre peinte : 53 façades.

Les divers matériaux de revêtement ci-dessus sont répartis dans tous les quartiers, mais surtout à l'écart du centre, dans les quartiers présentant de nombreuses constructions modernes (gare, Gambetta, quartier Est, Houmeau, bords de Charente), périphéries où sans doute la moindre présence patrimoniale n'incite pas à bien restaurer.

700 bâtiments en pierre de taille sont recouverts d'un enduit ou d'une peinture, soit 22% ;

5 bâtiments en brique sont recouverts d'un enduit ou d'une peinture ;

210 bâtiments en moellons sont recouverts d'un enduit ou d'une peinture, soit 74% ;

La totalité des bâtiments en béton sont recouverts d'un enduit ou d'une peinture.

3) Les formes de toiture

Importance des toitures

Bien que les toits méridionaux plats d'Angoulême se dérobent à la vue depuis la rue, les hasards du relief les rendent très présents. Ils forment une carapace relativement homogène. Ils comportent des cheminées de pierre de dessin classique et quelques lucarnes.

Les toits pentus, en ardoise, les combles à la Mansart signalent les édifices plus exceptionnels.

La forme des toitures

Sur 3 652 bâtiments patrimoniaux recensés :

- 167 bâtiments sont couverts de « **toitures à 1 pan** » (en appentis), soit 4,5 % des édifices.
- 2 104 bâtiments sont couverts de « **toitures à 2 pans** », soit 57,6 % des édifices. Ce cas, le plus simple est le plus fréquent dans les tissus densément bâtis où les corps de bâtiments sont pris entre rue et cour.
- 227 bâtiments sont couverts de « **toitures à croupe** » (ou à 3 pans), soit 6,2 % des édifices. Ce sont des toitures à 2 pans qui sont rabattues en croupe à l'extrémité, de façon à assurer une corniche horizontale aux immeubles situés en situation d'angle de rues, ou partout où l'on a souhaité qu'une aile ne s'achève pas par un pignon.
- 229 bâtiments sont couverts de « **toitures à 4 pans** », soit 6,2 % des cas. Ces toits couvrent généralement des édifices d'un certain prestige, ou isolés.
- 7 bâtiments ont été recensés comme possédant un « **Grand volume** ». Ces toits couvrent généralement des édifices ou monuments, atypiques dans le milieu angoumois (la catégorie comprend également les dômes), ayant un comble, généralement à croupes, dépassant par son volume le gabarit général.
- 115 bâtiments ont été couverts dès l'origine de « **toitures à la Mansart** », soit 3,1 % des cas. (en général 18^e, 19^e et début XX^e siècle).
- 6 bâtiments ont un « **Mansart rajouté** », solution de comble qui n'était pas prévue à l'origine pour le bâtiment, contrairement à la catégorie précédente. Le fait que ce type de comble a été rajouté sur un édifice dont ce n'était pas le style originel peut avoir un caractère dévalorisant.
- 36 bâtiments sont couverts de « **toitures en terrasse** ». Ils caractérisent les édifices modernes, surtout postérieurs à 1945 (activités et annexes principalement).



Les toitures



Tuiles plates



Ardoises



Il faut signaler que dans 694 cas la toiture n'a pu être vue. Les toitures sont souvent à deux pentes avec finition en croupe aux angles de façon à éviter tout rampant de pignon sur rue. Du fait de la pratique générale de la couverture régionale en tuile canal, elles sont cachées par les débords des corniches qui les soutiennent, et ont fonction de se dérober à la vue. Le hasard de la topographie les révèle finalement sous certains angles, même là où une balustrade d'acrotère ou des ornements antéfixes ont été placés pour la dissimuler depuis la rue. La couverture en tuile canal se termine, du côté de la corniche, par un décor antéfixe en terre cuite limitant l'engouffrement du vent sous les tuiles du dessus.

4) Les matériaux de couverture

- 2 711 bâtiments ont une couverture en **tuile canal**, soit dans 74,2 % des cas. La tuile canal méridionale, dérivée de la toiture romaine, est le matériau régional auquel correspond une structure porteuse spécifique de charpente. C'est le matériau largement dominant des toitures d'Angoulême, toujours imposé par les règlements.
- 12 bâtiments ont une couverture en **tuile plate**. La couverture en tuile plate n'est pas traditionnelle à Angoulême. Son apparition dans les brisis des combles à la Mansart est très discrète, limitée au XVIII^e siècle.
- 383 bâtiments ont une couverture en **tuile mécanique**, soit dans 10,5 % des cas. D'invention relativement récente (Gilardoni 1841), la couverture en tuile à emboîtement ou « tuile mécanique » a supplanté la tuile canal de par ses qualités indéniables. La tuile mécanique seule connaît une certaine extension propre aux typologies d'immeubles de 1850 à 1939. Sa dispersion est celle des édifices de cette période.
- 89 bâtiments ont une couverture en **ardoise**, soit dans 2,4 % des cas. La couverture en ardoise qui apparaît exotique dans le contexte méridional d'Angoulême est limitée à des édifices de prestige.
- 8 bâtiments ont une couverture en **zinc**. La couverture en zinc, exotique et récente à Angoulême, se limite à des terrassons ou des pans peu inclinés d'immeubles de style éclectique.
- 1 bâtiment a une couverture en **tôle**. La couverture en tôle, souvent dévalorisante par rapport au contexte, est employée dans les activités et entrepôts récents.
- 2 bâtiments ont une **couverture précaire**. Les couvertures précaires en plaques de plastique ondulé, shingles, fausses ardoises, amiante-ciment, dévalorisantes et peu durables en principe proscrites ; elles se rencontrent, cependant, dans les îlots artisanaux de quartiers comme l'Houmeau, loin du centre, où le contrôle de la qualité architecturale se relâche.
- 88 bâtiments ont une **couverture mixte**, soit dans 2,4 % des cas (combles à la Mansart, notamment). Cette mixité provient soit de reprises partielles de toitures anciennes, soit du fait que le découpage retenu pour cette étude a eu pour conséquence d'associer dans un même polygone des toitures différentes.

Auprès de la tuile canal, la part réservée aux autres matériaux est mineure et exceptionnelle. Les occurrences de l'ardoise, si réduites soient-elles, n'en sont pas moins spectaculaires, coiffant des toits prestigieux de bâtiments singuliers (monuments centraux).

La tuile mécanique seule connaît une certaine extension propre aux typologies d'immeubles de 1850 à 1939. Sa dispersion est celle des édifices de cette période.

Les cheminées et lucarnes

Les cheminées sont souvent remarquables, construites en pierre, ornées de tables moulurées. Les conduits sont regroupés dans des souches larges en forme de mur, ou sont formées de souches cylindriques emboîtées, décorées de bagues moulurées, coiffées de couronnements pyramidaux également en pierre. Les souches qui sont une disposition oblique sur le toit (dans les immeubles d'angle notamment) s'expliquent par la disposition intérieure où la cheminée occupe le pan coupé d'une pièce, à 45°. L'architecture à toits faiblement inclinés d'Angoulême ne prédispose pas à l'installation de lucarnes. Pourtant 174 édifices comportent des lucarnes de qualité.



Les acrotères



5) Les éléments de décor et particularités de l'architecture angoumoisine

La qualité patrimoniale des façades d'Angoulême s'explique par un certain nombre d'éléments de qualité, se cumulant souvent, d'autant qu'ils sont souvent associés au sein de modèles-type de façades, caractéristiques de certaines périodes, et qu'ils se recoupent (ainsi la corniche appartient au décor mouluré, une forme de baies remarquable peut être celle de l'attique...). Il a été reconnu par ordre de fréquence décroissante les éléments suivants :

Les corniches (moulurées, à modillons ou à denticules) ;

Les acrotères (partie supérieure de la façade, généralement au-dessus de la corniche et masquant la toiture soit par un garde-corps plein soit par une balustrade) ;

L'étage d'attique : originalité du dernier étage droit des façades dont les baies sont plus petites pour éclairer le comble, nommé plus justement attique lorsqu'il est séparé de la façade par une corniche ; le rang de baies de l'attique dispose lui-même d'une petite corniche secondaire. Ces baies expriment les proportions tassées de ce niveau à cheval entre façade et toiture. Leur profil est plus large que haut, à moins qu'elles ne prennent la forme carrée ou ronde d'oculus.

Des chaînages (trame de bandeaux et pilastres quadrillant la façade) ;

Le traitement adouci des angles : une des particularités fortes de l'architecture urbaine d'Angoulême est de présenter souvent aux angles de rues un retour de façades traité en arrondi plutôt qu'une arrête vive adoucissant ainsi une continuité des façades donnant sur chacune des rues. L'immeuble néoclassique d'Angoulême, étroitement contrôlé par les architectes voyers, a pour mission de réformer l'ordonnance de la ville. On remarque une préférence certaine pour l'utilisation des formes arrondies pour articuler entre elles les façades. L'angle adouci de l'immeuble d'angle type est destiné à faciliter la rotation des convois aux angles des rues. Ce trait typique trouve son expression extrême dans le traitement des deux immeubles à façades tournantes qui ont remplacé l'ancienne porte du Palet (en reprenant d'exceptionnels combles d'ardoise à lucarnes) et dans la façade courbe de la rue Edouard Escalier.

La composition d'ensemble de la façade (parti architectural de l'édifice, répartition des pleins et des vides...) ;

Les modénatures (ensemble de la décoration moulurée d'encadrement de baies, des bossages et tables en relief animant les trumeaux) ;

La forme des baies (spécificité dans la forme des linteaux, la proportion des baies, ou le redécoupage par meneaux) ; les portes d'entrée suivent encore souvent le modèle angoumoisin du XVIII^e siècle, de la porte bâtarde avec ses deux vantaux inégaux de bois cloutés et ornés d'un heurtoir. Les modèles plus modernes privilégient l'encadrement de la porte par deux pilastres et des vantaux caissonnés. Les volets ont également des pentures à l'ancienne.

Ferronnerie (ouvrages de fer forgé ou de fonte ornée des appuis de fenêtre, garde corps, impostes et grilles de portail) ; la ferronnerie est encore en fer forgé traditionnel : grille d'imposte surmontant l'entrée et grille de balcon perpétuent encore jusque dans les années 1830 des modèles "rococo" en contradiction avec l'esthétique néoclassique. Le monogramme du propriétaire, accompagné d'une date, s'inscrit dans un médaillon ovale. Dans les immeubles modestes, les habitudes vernaculaires « charentaises » persistent : on relève le motif de grille figurant des ondes, réalisé en fer forgé ou même en planches de bois. Parallèlement se développent les grilles en fonte et ornées, technique de moulage qui autorise divers reliefs et détails : réseaux losangés, à enroulements, palmettes.

Sculpture (décor sculpté figuratif en bas relief ou en ronde bosse) ; en outre, le patrimoine d'Angoulême comporte également quantité de petits détails d'architecture sur les demeures privées : cadran solaire gravé sur façade, niches d'angle avec statue, gargouilles en forme de canon, baies d'envol de pigeonier domestique, puits, enseignes peintes, numérotation ancienne des maisons,...

Devanture : plusieurs devantures anciennes offrent une architecture commerciale de qualité soit sous la forme d'arcade boutiquière (devantures en feuillure) ou de coffrage (devanture en applique) en bois de qualité, tableaux à panneaux moulurés, simples ou chargés de décors sculptés.

Le patrimoine d'Angoulême comporte également quantité de petits détails d'architecture sur les demeures privées : cadran solaire gravé sur façade, niches d'angle avec statue, gargouilles en forme de canon, baies d'envol de pigeonier domestique, puits, enseignes peintes, numérotation ancienne des maisons,...



Les attiques





Les angles de rue



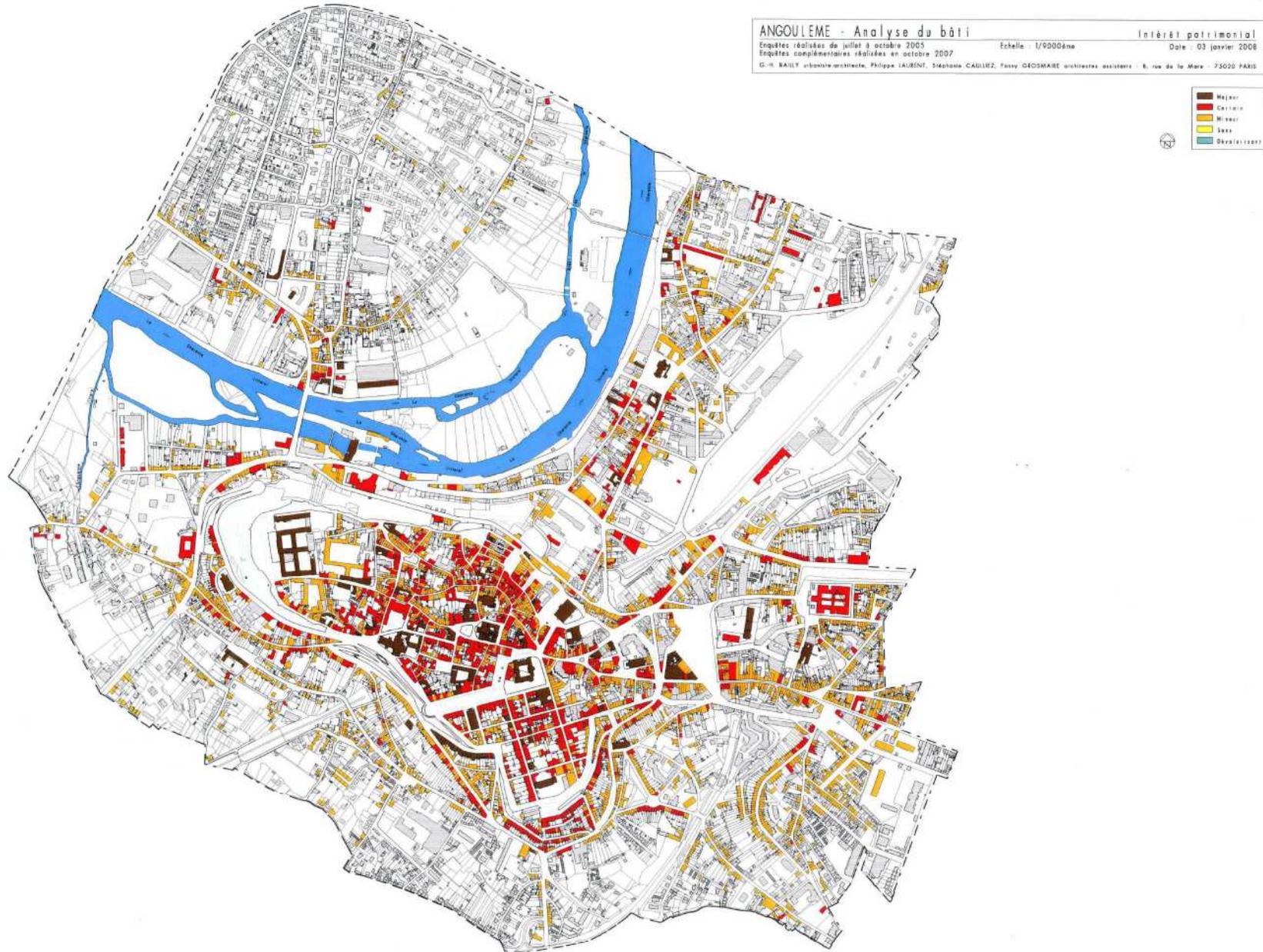


Les portes



Les devantures de qualité





e) L'intérêt architectural

3 652 bâtiments présentent un intérêt architectural sur un total de 6 049 bâtiments recensés, soit 60% du bâti de l'aire d'étude. Ce taux serait même plus fort sans doute si certains bâtiments anciens n'avaient pas été dénaturés par des transformations (surélévations, modification de la toiture, éventrements de façade et élargissement de baies, ou bardages publicitaires).

Ces bâtiments patrimoniaux ont été classés selon une échelle de notation à trois types d'intérêt croissant : « Intérêt local », « Intérêt certain » et « Intérêt majeur ».

- 151 bâtiments ont été reconnus d'un « **Intérêt majeur** » (soit 2,4%). Cette catégorie est réservée aux édifices de très haute valeur artistique, et aux monuments publics. Elle a été attribuée à titre collectif à quelques ensembles de maisons de ville de grande qualité (lotissement Desbrandes).

- 870 bâtiments ont été reconnus d'un « **Intérêt certain** » (soit 14%). Ceci signifie que le bâtiment présente une architecture composée de grande qualité et qu'il participe à des ensembles bâtis majeurs du paysage urbain ;

- 2 631 bâtiments ont été reconnus d'un « **Intérêt local** » (soit 43%). Ceci signifie que le bâtiment, caractéristique de la typologie de construction angoumoisine courante, est bien intégré à son contexte et qu'il participe à la qualité de l'ensemble. Elle est déjà très qualitative puisqu'elle est le plus souvent en pierre de taille ce qui lui permet de prolonger sans heurt les ensembles constitués par des typologies plus anciennes.

La localisation

La carte thématique représentant l'intérêt du patrimoine montre surtout les continuités patrimoniales des alignements de la structure urbaine traditionnelle du centre historique et, notamment, le long des lotissements classiques, néoclassiques et éclectiques des XVIII^e et XIX^e siècles du Plateau et le long des rampes périphériques, avec ponctuellement les monuments et grandes équipements urbains.

Le Plateau, et notamment le Vieil Angoulême, rassemblent la plus grande densité de bâtiments d'intérêt « certain » et « majeur » avec leurs prolongements historiques que sont les Faubourgs (la rue Saint-Ausone, l'Houmeau, le centre de Saint-Cybard, le quartier Saint-Martial). Le nombre de bâtiments majeurs reconnus sur le Plateau vient de la présence de monuments publics, naturellement dotés d'une architecture exceptionnelle, et du nombre de demeures nobles et anciennes. Hors du centre, la carte des "majeurs" recoupe plus ou moins celle des monuments publics.

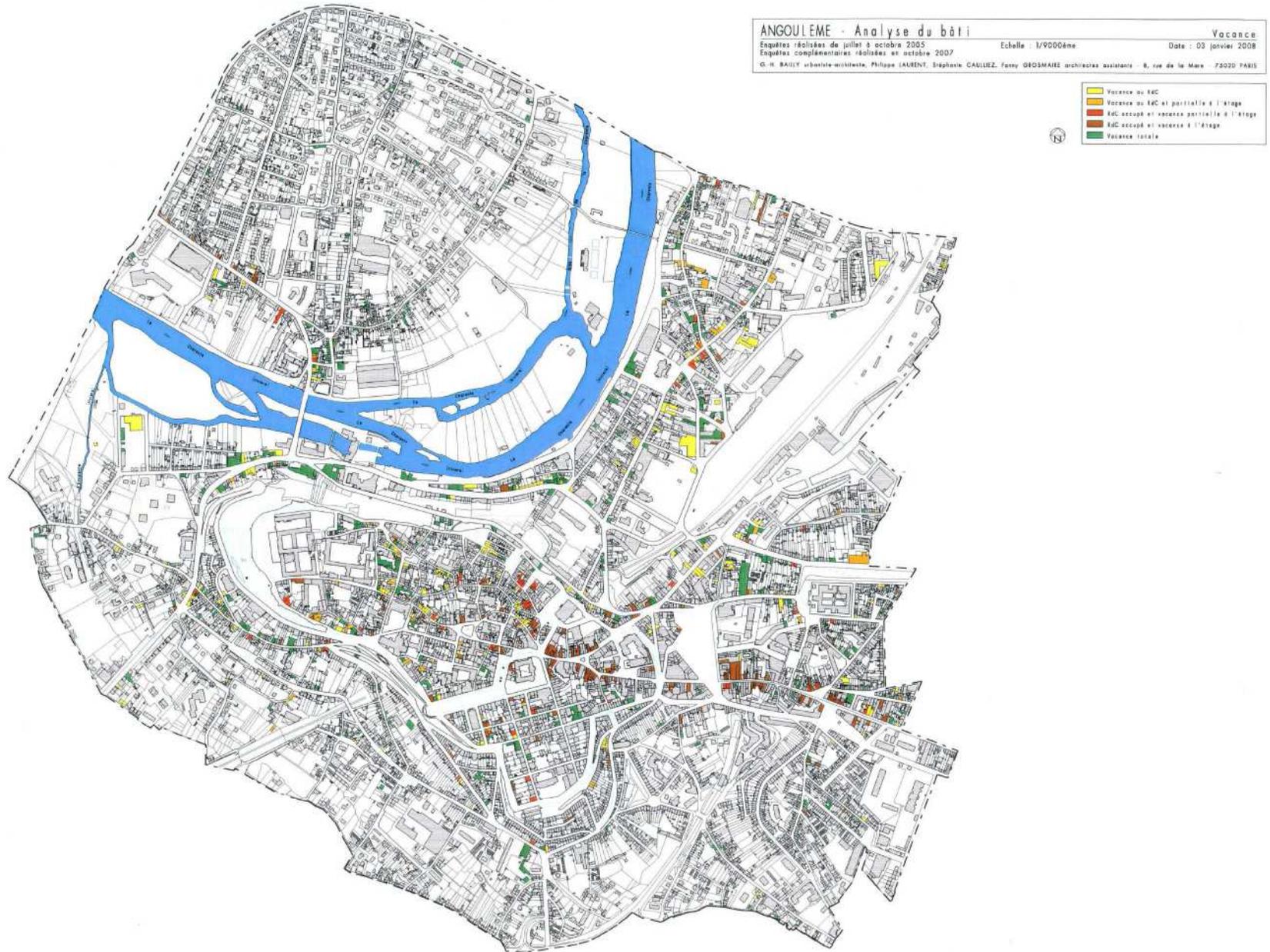
Les faubourgs sont davantage caractérisés par l'architecture angoumoisine courante, notée "d'intérêt local" (Saint-Ausone, Saint-Cybard, L'Houmeau). La carte montre que même des faubourgs plus marqués par le XIX^e siècle, comme la rue de Périgueux, ont également une cohésion et une continuité patrimoniales, à défaut d'édifices exceptionnels.

Les points de cohérence

Le patrimoine angoumoisin doit d'abord sa qualité à l'emploi presque exclusif d'une excellente pierre à bâtir, la pierre d'Angoulême.

L'unité de la ville vient aussi de l'emploi, très largement dominant, à toutes les époques, dans l'ensemble des quartiers, à commencer par le Plateau, des couvertures en tuile canal, associé à la règle architecturale de la corniche. L'usage des toitures à faible pente, portées par des charpentes de type méridional, explique la presque absence des lucarnes et le report en façade des jours éclairant le comble, traités en un registre de petites baies d'attique.

Enfin, la constitution d'immeubles types à partir de la fin du 18^e siècle et leur diffusion à l'occasion de l'application des plans d'alignement et de règlements relativement stricts a concouru à la formation de plusieurs ensembles urbains d'un bâti continu cohérent.



La vacance structurelle est une cause de dégradation rapide



2 - Les altérations du patrimoine architectural

a) La vacance

Sur les 3652 éléments de bâti patrimonial, 305 sont vacants en totalité. Il apparaît, au regard des observations relevées sur le terrain et à la lecture des statistiques issues de ces enquêtes qu'un nombre important d'immeubles appartenant au patrimoine angoulois est marqué par de la vacance ou la sous occupation. Il existe certainement une vacance conjoncturelle (logements étudiants, notamment) mais aussi, sans doute, une vacance structurelle. Ce dernier point est une des causes majeures d'altération du patrimoine quand on sait qu'un bâtiment désaffecté, donc non surveillé, risque de se dégrader très vite. Il s'agit d'un des problèmes préoccupants avec les bâtiments habités en mauvais état.

Les enquêtes ont dénombré 729 cas de vacance totale ou partielle d'immeubles (20%) parmi lesquels :

- 305 immeubles vacants en totalité (8,4%),
- 185 immeubles vacants en étages (5%),
- 149 immeubles vacants à rez-de-chaussée (4%),
- 90 immeubles partiellement vacants en étage (2,5%).

Ce qui représente de 2 200 à 3000 logements vides ou sous occupés qui pourraient être disponibles sous réserve d'amélioration des conditions de confort ou d'accessibilité.

b) L'état des constructions

Les pathologies principales

Un manque d'entretien général

La pierre est un matériau noble, mais qui ne peut se passer d'un entretien. En l'absence de ravalement, la pierre d'Angoulême est à la longue affectée par une crasse noire donnant un aspect vieillot à certains quartiers. Cette crasse a en partie une origine biologique. Comme à Cognac, les pierres sont recouvertes d'un velours noir, résultat de l'action d'un champignon microscopique se nourrissant des vapeurs d'alcool des distilleries, le *Torula Compiaciencis*. Ce type de pathologie appelle un traitement fongicide. Mais la pierre reste un bon matériau auquel un ravalement permet de redonner une couleur claire.

Certains enduits également se fissurent, se décollent...

La maladie de la pierre

Elle affecte les murs de pierre à une certaine hauteur au-dessus du sol à cause du phénomène de remontées capillaires, comme on en voit les effets sur les parties inférieures de l'Hôtel de Ville. Il existe, selon les époques de construction et les carrières d'approvisionnement, différents types de pierre. Les immeubles antérieurs au 19^e siècle font souvent usage d'une pierre d'origine coquillière dont le grain, assez grossier, tend à se creuser avec le temps, recueille la crasse, amenuise la protection du calcaire. La pierre était souvent recouverte (protégée ?) par un enduit à la chaux ou un badigeon clair qu'on est tenté de supprimer aujourd'hui, mais qui est utile pour maquiller les traces du temps sans supprimer complètement l'aspect de la pierre. Cette pratique reste d'actualité pour réparer les blessures que chaque jour la pierre supporte : pierre ébréchée, souvent blessée pour faire passer des réseaux, sceller des ferrures dont subsistent les trous béants ou les traces de rouille, installations parasites comme les écoulements de sanitaires et d'éviers en façade zébrant la façade selon des tracés obliques.

Les désordres de la structure

La solidarité entre les structures porteuses d'immeubles mitoyens hauts et étroits, fréquemment fondés sur des pentes, est forte et entraîne des dévers, l'ouverture des joints de la pierre. L'appareil du gros œuvre ne résiste pas à certains efforts de cisaillement, notamment au niveau des linteaux et corniches des étages supérieurs. On remarque des affaissements entraînant la dislocation de l'appareil de pierre. La fissuration zèbre les façades de haut en bas, passant par une travée de baies. Les linteaux de baies montrent des claveaux décrochés à chaque niveau de la façade.

Les désordres de toiture et de collecte des eaux pluviales entraînent le lessivage des maçonneries en façade, le dégarnissage des joints de la pierre. Exposée à une humidité permanente, la pierre devient à la longue pulvérulente. Les toitures fléchissent fréquemment du fait des désordres de la charpente et des fuites de la couverture.



De nombreuses façades sont en mauvais état

Certains soutènements et clôtures sont aussi en mauvais état ;
la végétation qui y pousse par manque d'entretien est une cause de dégradation





La pierre noire

La pierre est noircie par un champignon et par manque d'entretien ; la différence est flagrante lorsque le rez-de-chaussée ou l'immeuble voisin vient d'être ravalé.

Par ailleurs, c'est un matériau fragile.





Le bilan de l'état

L'échelle de notation retenue pour classer les bâtiments du point de vue de leur état, est la suivante :

« Bon » signifie que le bâtiment est d'état neuf ou témoignant d'un entretien régulier ;

« Moyen » ou médiocre que le bâtiment manque d'entretien (ravalement, peinture, zinguerie de couverture et descentes d'eau pluviales...), ou que ses désordres restent limités ;

« Mauvais » que le bâtiment présente des désordres évidents de gros-œuvre et toiture, sans être irrécupérable ;

« Ruine » ou très mauvais état que l'état du bâtiment (effondrement en cours de la toiture, graves pathologies du gros-œuvre) rend sa restauration difficile et coûteuse voire impossible.

L'impression générale de bon état, donnée par un matériau noble, la pierre de taille, et par une architecture classique, est à tempérer par le manque d'entretien.

L'entretien des immeubles laisse à désirer du côté de l'intérieur des îlots et des façades sur cour arrière, ainsi que sur les annexes, écuries, communs,... C'est le cas de rues comme la rue de Montmoreau, la rue de la Corderie, la rue Denis Papin, sur lesquelles s'ouvrent des façades d'arrière. La pierre d'Angoulême, par son grain et sa nature coquillière, accroche les salissures. Aucun ravalement n'a été entrepris sur ces façades oubliées, polluées par les effets d'un important trafic automobile. Ce phénomène n'a pu être recensé partout du fait que beaucoup de ces façades échappent à l'enquête. Certaines façades en intérieur d'îlot, peuvent être néanmoins vues depuis la voie publique du fait de la topographie. Les notations portées lors des enquêtes sur les façades principales sur rue sont donc globalement à minorer.

Les seconds logis de fond de cour, logements ouvriers modestes, ont été construits, dès l'origine, avec une moindre qualité de réalisation, et subissent les effets d'un mauvais entretien.

L'état intérieur n'a pu qu'être pressenti. Il a été réputé particulièrement mauvais dans le cas d'immeubles apparaissant murés, clos de longue date, ou pire, squattés malgré ces fermetures. Des immeubles apparemment vacants et inoccupés de longue date ont été classés « mauvais ». L'observation de pathologies sur des éléments essentiels de la façade (désordres des corniches de pierre, zinguerie de toit délabrée) ou des indices notoires de manque d'entretien (mousse dans les chéneaux de zinc) assurent d'un état général « mauvais ».

Les toitures, aplaties, sont également peu visibles et difficiles à appréhender si ce n'est pour les proches faubourgs depuis le pourtour du Plateau. Beaucoup d'entre elles fléchissent. Lorsque les derniers étages ne sont pas habités, la surveillance des fuites de toit n'est pas assurée. Les dernières tempêtes n'ont pas arrangé les couvertures.

Sur les 3652 constructions d'intérêt patrimoniales, 1 121 sont en bon état (30%), 2 022 offrent un état moyen-médiocre (55%), 483 sont en mauvais état (13%) et 26 en très mauvais état, voire en ruine (0,7%). La carte reflète bien ces 85% de bâtiments en bon état ou en état moyen. Pour comparer ces proportions par rapport à l'ensemble du bâti de l'aire d'étude qui comporte 6 049 immeubles, 3 025 sont en bon état (50%), 2 279 offrent un état moyen-médiocre (37%), 649 sont en mauvais état (10%) et 52 en très mauvais état, voire en ruine (presque 0,8%).

Parmi les 26 « ruines », 12 un intérêt certain et 14 présentent un intérêt patrimonial local. Aucune n'est dans le centre-ville, elles sont situées surtout, à l'Hourmeau, ou au pied du plateau (rue de Bordeaux, rue Saint-Ausone).

Les immeubles en mauvais état (couleur rose) sont répartis sur l'ensemble de l'aire d'étude, mais de façon assez ponctuelle dans tous les secteurs d'urbanisation traditionnelle de l'aire d'étude, avec des petites concentrations dans la partie Nord, la plus ancienne du centre historique, le long de la rue de Paris, du boulevard Besson-Bey, de la rue de Bordeaux, de la rue Saint-Ausone et des rues de Périgueux, Monlogis et de la Tranchade, et dans le cœur ancien du Faubourg de Saint-Cybard et rue Fontchaudière.

Les bâtiments en état moyen (couleur rouge) sont plutôt regroupés dans l'ensemble des quartiers anciens et denses, et par conséquent relativement absents des zones de la périphérie urbanisées au 20^e siècle.

Les bâtiments en bon état (couleur beige) sont régulièrement répartis sur l'ensemble de la ville.

Les transformations du bâti ancien dommageables pour le patrimoine sont notamment les surélévations



Celles-ci peuvent être acceptables lorsqu'il s'agit de composer un étage d'attique au-dessus de la corniche



Il en est de même des adjonctions rendues possibles par le dénivelé (vérandas, garages...) surtout, quand elle ne sont pas réalisées en continuité de l'architecture principale (même style, même matériaux...)



c) Les transformations par ajouts

Les dénaturations par les formes de toitures et les surélévations

Dans l'hypercentre, les combles sont souvent altérés par des surélévations (pans relevés, surélévations, lucarnes hors style...). Les surélévations tout à fait admissibles lorsqu'elles sont réalisées avec le maintien des pentes du toit original et qu'elles prennent la forme d'un petit étage d'attique (au-dessus de la corniche), sont difficilement acceptables lorsqu'il s'agit d'un rang de maisons homogènes, notamment le long des rampes s'échappant du Plateau, lorsque la surélévation dépasse un niveau ou si les pentes du toit sont différemment traitées.

Les extensions

Les extensions sur les terrasses de jardins sont particulièrement mises en évidence dans le paysage du front de ville escarpé d'Angoulême. Il est vrai que l'agrandissement d'une pièce ou bien l'ajout d'une véranda est tentant sur les jeux de terrasses supportées par de forts soutènement que procure l'important dénivelé ; ceux, dominant les faubourgs de Saint-Ausone, par exemple.

c) Les mauvaises restaurations

On peut estimer à plus de 25% la proportion des bâtiments recensés présentent des dénaturations. Celles-ci sont d'origines très variées. Elles portent surtout sur les modifications de matériaux de couverture (reprise de couverture dans un autre matériau que celui d'origine (tôles, plastiques, plaques Fibrociment) ou de revêtement de façade (peinture sur la pierre, dégagement non correct des moellons, crépis ciment, enduits tyroliens, vêtements), sur les ouvertures (élargissement de baies, modification de leurs proportions, éventrement pour pratiquer des ouvertures de garage), les menuiseries (fenêtres en PVC, volets roulants et leurs coffres inesthétiques, occultations de garage hors style, menuiserie affleurante au lieu d'être installée en feuillure, réduction de la surface d'éclairage par des huisseries trop épaisses), les réseaux parasites zébrant la façade (descentes EP obliques, écoulements de salles d'eau, gaines de ventilation, potences EDF, paraboles, climatiseurs, fixations obsolètes). Les autres types de dénaturations, sont souvent celles venant de devantures commerciales inesthétiques et de leurs enseignes.

Les excès de mise à nu de la pierre

Les façades réalisées en maçonnerie mixte comportent souvent des plages de moellons encadrées par des chaînages de pierre de taille. Elles n'étaient pas destinées à être mises à nu comme on le fait trop souvent en creusant les joints de façon à obtenir un effet rustique qui n'a pas lieu d'être dans ces architectures de ville. Cette mode générale de la pierre apparente s'est pourtant à tort beaucoup développée.

Sur certaines façades éclectiques en harpes de pierre et enduit, le dégrafage de l'enduit afin de laisser les moellons apparents est une erreur de restauration.

Par ailleurs, l'enduit ne doit laisser affleurer que les éléments en pierre de taille.

Les dénaturations de la pierre

La pierre autrefois badigeonnée au lait de chaux à juste titre se trouve aujourd'hui peinte avec des enduits plastiques ; ce qui est fortement dommageable pour son état sanitaire.

Le piquage de la pierre pour accrocher un enduit ciment, a aussi été fréquemment pratiqué au cours du 20^e siècle.

Enfin, plus grave, l'appareil en pierre, principalement à rez-de-chaussée, a souvent souffert des fréquents remaniements. Certaines façades d'Angoulême portent de façon flagrante les stigmates de nombreuses transformations ou repentirs (obturations ou élargissements des baies). Les traces de porches ou de baies d'échoppes anciennes sont souvent obturées ou repérées selon un autre tracé, pour répondre à de nouvelles nécessités (obturation d'un porche cocher devenu inutile, reperelement correspondant à une nouvelle distribution des niveaux de planchers). On rencontre ainsi des rétrécissements ou des obturations de baies qui rendent les façades borgnes.

Les modifications des baies

L'agrandissement des baies est une manifestation de la mode inverse de la précédente, qui consiste à transformer une maison ancienne en logement « de notre époque », ou son rez-de-chaussée en boutique « moderne » ou encore d'y créer un boxe à voiture ; ce qui entraîne, entre autres, des modifications de proportion des baies anciennes (suppression des allèges, élargissements pour éclairer des salles de séjour ou du magasin ou créer des accès au garage... Ces percements de baies nouvelles sont souvent décalés par rapport aux travées verticales ou horizontales.

L'éventrement du rez-de-chaussée afin d'élargir la surface de vitrine commerciale a dénaturé de nombreux immeubles ; il est encore plus critique lorsqu'il s'étend en étage ou sous plusieurs façades.

Les menuiseries

Les menuiseries des portes et des fenêtres qui doivent être en bois et peintes, apparaissent souvent vernies. Cette pratique participe de la même mode rustique répréhensible.

Les anciennes menuiseries sont aussi, aujourd'hui, progressivement remplacées par des menuiseries en P.V.C. ou aluminium qui n'ont pas les mêmes proportions, incluent des volets roulants à coffrage parfois saillant, en supprimant persiennes et volets anciens, oubliant de suivre la forme courbe des linteaux du XVIII^e siècle : grande vitre unique (sans petits bois). Le changement des fenêtres avec pose de doubles vitrages en rénovation (ou de survitrages) conduit souvent à une réduction de la surface vitrée, au choix de petits bois trop épais qui n'ont rien de commun avec les fenêtres traditionnelles subsistant sur la même façade.). Les changements de menuiserie se font trop souvent au profit de solutions de fenêtres PVC matériau dont la durabilité n'est pas assurée et qui n'a pas sa place en quartier historique protégé.

Les matériaux nouveaux

De la même mode participe l'emploi des matériaux nouveaux plutôt que les matériaux traditionnels (souvent suggérés par des professionnels peu compétents en restauration du patrimoine).

Ce fut le cas, depuis l'après guerre pour l'usage systématique du ciment pour les enduits à la place de la chaux (qui entraîne une dégradation de la maçonnerie derrière les enduits. Dans de nombreux cas, la réfection des enduits a été l'occasion de piquer la pierre de taille des éléments de modénature et de les faire disparaître sous les nouveaux enduits. La façon de faire ces enduits est aussi parfois critiquable (à gros grains, à la tyrolienne, en faux appareil de pierre, en opus incertum principalement pour les soubassements).

Les éléments parasites de la façade

Il n'est pas rare, non plus de rencontrer des baies partiellement obturées par des paraboles de réception de télédiffusion, des câbles électriques ou téléphoniques, des tuyau d'évacuation des eaux pluviales ou usées qui zèbrent aussi les façades.

La grande nouveauté : la qualité du patrimoine angeoumois est de plus en plus altérée par l'émergence en façade des éléments de confort, ventouses d'installations sanitaires et appareils de climatisation.

Les devantures et les enseignes

De nombreuses dénaturations du patrimoine proviennent de l'impact commercial des devantures. Les activités occupant les rez-de-chaussée des maisons de ville, dans la mesure où elles se renouvellent ou renouvellent leur devanture plus fréquemment que les façades ne se restaurent, ont davantage d'occasions de multiplier les altérations traumatisantes pour le bâti ancien. Extension de la devanture sous plusieurs immeubles sans tenir compte de leurs façades différentes, terrasses couvertes en avant de la façade, auvents gigantesques partageant les rez-de-chaussée des étages, éventrements des rez-de-chaussée, voire des 1^{er} étages, suppression des structures à rez-de-chaussée provoquant des surplombs surprenants, placage de matériaux précaires, insertion de couleurs agressives, accroche en façade d'enseignes hétéroclites, et, nouveauté, multiplication en façade de climatiseurs extérieurs...

Les problèmes que l'on rencontre souvent vis-à-vis des enseignes sont :

- leur taille par rapport à la façade de l'immeuble,
- leur nombre souvent excessif pour un même commerce



Les altérations du patrimoine architectural sont aussi provoquées par les nombreuses modifications de percements : fermeture partielle, élargissements, notamment pour créer des accès voiture (garages).



Les menuiseries modifiées sont également critiquables lorsqu'elles sont différentes selon les étages d'une même façade, en particulier, les baies sans partitions, le développement des menuiseries en aluminium ou en PVC et les coffres de volets roulants apparents.

Les restaurations indécrites sont aussi illustrées par :



- la pierre peinte



- la tuyauterie apparente qui zèbre la façade,



- les enduits ciment

- les conduits de fumée et climatiseurs extérieurs



- les enduits plastiques



- les joints creux





Les boutiques sont aussi les premières causes d'évènement des rez-de-chaussée, quand ce n'est pas aussi de l'étage !



Certaines devantures, elles-mêmes, par leur forme, leur composition, leur couleurs, portent aussi atteinte à l'architecture patrimoniale des façades.



De la même manière, les enseignes commerciales, par leurs couleurs agressives, par leur taille et leur nombre excessifs, dénaturent autant l'architecture ancienne que le paysage urbain.



